

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-FÉLICITÉ

Procès verbal de la réunion extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Sainte-Félicité tenue le lundi 20 décembre 2021 au local habituel des réunions.

À l'ouverture de la session à 19h00 sont présents les conseillers (ères) :

Lucie Bourgault
Yves Pelletier
Guylaine Chouinard
Guy Pellerin
Lucien Pelletier
Réjean Morneau

formant quorum et siégeant sous la présidence du maire Alphé St-Pierre.

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2021-12-17

Il est proposé par Lucie Bourgault, appuyé par Guylaine Chouinard et résolu unanimement que l'ordre du jour soit celui de l'avis de convocation : soit que les débats et la période de questions porteront uniquement sur les prévisions budgétaires de l'année 2022 et sur le Programme triennal d'immobilisations 2022-2024.

2. PRÉSENTATION ET ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2022

2021-12-18

Il est proposé par Guylaine Chouinard, appuyé par Guy Pellerin et résolu unanimement d'adopter les prévisions budgétaires 2022 au montant de 638 525 \$ de recettes et de 638 525 \$ de dépenses.

3. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2022-2024

2020-12-19

Il est proposé par Guylaine Chouinard, appuyé par Guy Pellerin et résolu unanimement d'accepter le programme triennal d'immobilisations, d'un montant annuel de 50 444 \$, pour les années 2022-2023 et 2024, financé par le fonds général.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

5. LEVÉE DE LA SESSION

2020-12-20

Il est proposé par Yves Pelletier, appuyé par Lucie Bourgault et résolu unanimement de lever la session à 19h13.

Maire

Secrétaire-trésorière